

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES RELATIVES À LA CONCEPTION GRAPHIQUE INDIVIDUELLE DE BUSINESS CARDS

Les présentes dispositions régissent la conception graphique individuelle de Business Cards (ci-après «Cartes») d'émetteurs de cartes (ci-après «émettrice») qui ont accès aux services de VisecaPayment Services SA (ci-après «Viseca») proposés dans les présentes dispositions. Les cartes sont établies au nom de l'entreprise communiquée à Viseca par l'émettrice.

1. Conception de carte individuelle

L'entreprise qui commande des cartes auprès d'une émettrice peut les personnaliser au moyen du programme de personnalisation de cartes mis à disposition par Viseca. Le programme de personnalisation de cartes est disponible à l'adresse Internet suivante: www.upload-picture.ch.

Le programme de personnalisation de cartes donne à l'entreprise la possibilité, dans les limites des présentes dispositions, d'individualiser le recto des cartes de crédit avec des photos, logos d'entreprise ou images personnalisées (ci-après «images») selon le masque prédéfini. Dans le cadre du processus de conception, l'entreprise peut télécharger l'image souhaitée, éditer les éléments et élaborer le design de la carte au moyen du programme de personnalisation de cartes. Il n'est pas possible de personnaliser le verso de la carte.

2. Exigences relatives au choix de l'image

Pour tous les éléments de design utilisés lors de la conception individuelle de la carte, y compris les images, logos, symboles ou autres éléments conceptuels choisis, l'entreprise doit observer et respecter le cadre légal, en particulier les droits de tiers applicables (droits des marques, droits d'auteur, droits sur les dessins et modèles, etc.) ainsi que les directives relatives à l'utilisation des images annexées aux présentes dispositions. En font notamment partie les obligations suivantes:

- a) Les droits de propriété, et droits d'auteur sur l'image ou sur la carte personnalisée sont régis par les dispositions de l'émettrice.
- b) L'entreprise accorde à Viseca le droit non limité dans le temps, non transmissible, non exclusif, gratuit et irrévocable pour le monde entier d'utiliser aussi bien l'image que les données mises à disposition par l'entreprise en vue de l'émission de la carte personnalisée, ainsi que de la sauvegarde, modification et copie de l'image si nécessaire.
- c) A l'exception des droits de l'image utilisée pour la conception graphique individuelle de la carte, Viseca conserve tous les droits de propriété et de propriété intellectuelle liés au programme de personnalisation de cartes. Sauf autorisation écrite formelle préalable de Viseca, l'entreprise n'utilisera ou ne reproduira pas l'image à d'autres fins.
- d) L'entreprise déclare avoir lu et compris les directives relatives à l'utilisation des images annexées aux présentes dispositions et atteste qu'elle ne transmettra que des images conformes à ces directives.
- e) L'entreprise atteste s'être efforcée d'éviter que les images envoyées sous forme électronique contiennent des virus informatiques ou d'autres logiciels malveillants.
- f) L'entreprise s'engage à dédommager Viseca de toute éventuelle prétention ou perte occasionnée suite à l'utilisation et à la reproduction de l'image sur la carte personnalisée de l'entreprise ou en lien avec la sauvegarde, la modification, la copie ou l'utilisation de l'image.
- h) La responsabilité de Viseca quant aux possibilités de personnaliser des cartes se limite, vis-à-vis de l'entreprise, au remboursement des éventuels frais encourus. Viseca n'est pas responsable à l'égard de l'entreprise des pertes, dommages, créances ou frais, quels qu'ils soient, en rapport avec la carte personnalisée de l'entreprise.

3. Exigences techniques

Afin de garantir une bonne qualité d'impression de l'image sur les cartes personnalisées, les exigences techniques suivantes doivent être respectées:

Image d'arrière-plan

11/2021

- Taille minimale: 800 x 600 pixels, 300 dpi
- Taille de fichier maximale autorisée: 10 MB
- Formats de fichier: JPEG (.jpg), GIF, PNG ou bitmap (.bmp)

Logo

- Taille minimale: 220 x 220 pixels
- Taille de fichier maximale autorisée: 10 MB
- Formats de fichier: JPEG (.jpg), GIF, PNG ou bitmap (.bmp)

Viseca peut refuser ou supprimer en tout temps des images qui ne sont pas conformes aux exigences des présentes dispositions. Viseca décline toute responsabilité quant à la qualité de l'image téléchargée par l'entreprise et n'est pas tenue de l'améliorer ni de corriger son positionnement.

4. Droit de refus / suppression des images

Viseca et l'émettrice se réservent le droit de ne pas accepter ou utiliser les images fournies ou de refuser d'émettre une carte personnalisée pour l'entreprise. Viseca se réserve en outre le droit d'interdire en tout temps l'utilisation des cartes personnalisées et d'en exiger la restitution si l'image s'avère ultérieurement illicite. Les images qui contreviennent aux directives d'utilisation des images imposées par les émetteurs de cartes ou Viseca sont refusées et immédiatement supprimées par Viseca.

5. Prix des cartes personnalisées

Les prix en vigueur indiqués par les émetteurs de cartes de paiement s'appliquent.

6. Autres dispositions

Viseca se réserve le droit de modifier en tout temps les présentes dispositions. La version actuelle des dispositions est disponible sur le site Internet www.upload-picture.ch. L'entreprise confirme qu'en procédant de cette manière, Viseca communique les modifications en temps utile. Au cas où une image figurant sur les cartes personnalisées ne serait plus conforme aux présentes dispositions ou aux directives relatives à l'utilisation des images en raison d'une telle modification, Viseca se réserve le droit d'interdire avec effet immédiat la poursuite de l'utilisation de ces cartes et de les remplacer par des cartes neutres. La relation contractuelle en vertu des présentes dispositions est régie par le droit suisse. Le for exclusif pour toutes les procédures ainsi que le for d'exécution et de poursuite pour les clients qui ne sont pas domiciliés en Suisse est Zurich.

ANNEXE DIRECTIVES RELATIVES A L'UTILISATION DES IMAGES

Les sujets d'image énumérés dans la liste non exhaustive ci-après ne peuvent pas être utilisés pour la conception graphique individuelle de cartes:

1. sujets à caractère sexuel, quelle que soit leur nature
2. sujets à caractère politique, quelle que soit leur nature
3. sujets à caractère raciste/discriminatoire, quelle que soit leur nature
4. sujets antireligieux, quelle que soit leur nature
5. sujets publicitaires, quelle que soit leur nature*
6. portrait d'un adulte, y compris le titulaire de la carte, à des fins d'identification
7. images d'autopromotion, quelle que soit leur nature
8. sujets protégés par le droit d'auteur, quelle que soit leur nature*
9. noms de marque/sigles protégés, y compris les abréviations, acronymes ou symboles, quelle que soit leur nature*
10. moyens de prospection, y compris les numéros de téléphones ou prestations, quelle que soit leur nature (p. ex. numéros de services à valeur ajoutée comme les numéros 0900)
11. images de personnalités/musiciens/sportifs/artistes de variétés/personnalités publiques, etc., quelle que soit leur nature*
12. déclarations d'appartenance à un groupe considéré comme «socialement inacceptable», y compris scènes, noms ou symboles
13. sujets quels qu'ils soient qui pourraient causer une confusion chez les commerçants lors de l'acceptation de la carte
14. sujets quels qu'ils soient qui pourraient causer un abus de la carte
15. tous les éléments graphiques donnant une mauvaise image de l'organisme de cartes, de l'émettrice ou de Visa ou pouvant entraîner de l'animosité à l'égard de ces derniers

***Les restrictions susmentionnées ne s'appliquent pas à l'utilisation des images d'entreprise, des matériaux protégés par le droit d'auteur, des noms de marque de produits/services, y compris les abréviations, acronymes et/ou symboles quels qu'ils soient, des marques commerciales, ainsi que des images ou noms de personnalités si l'entreprise possède un droit légitime de propriété sur ceux-ci ou si l'entreprise dispose d'une licence d'utilisation valable conformément à la présente convention.**

Viseca se réserve le droit de modifier ou d'adapter en tout temps les présentes directives, d'y déroger ou d'ajouter des sujets d'images interdits.